

[texte](#)

[editorial](#)

Ces soignants qui défendent le bien commun - Hommage à Robert Hugonot

"Les règles en vigueur sont devenues celles que légitiment des idéologies utilitaristes faites de décisions brutales, du renoncement aux valeurs essentielles. C'est l'insécurité radicale dès lors que le lien de confiance ne peut plus être maintenu par l'expression d'une solidarité qui protège les plus vulnérables parmi nous d'un pire auxquels ils sont implacablement exposés."

Par: Emmanuel Hirsch, Directeur de l'Espace éthique de la région Ile-de-France, professeur d'éthique médicale, université Paris-Sud /Paris-Saclay /

Publié le : 16 Février 2010

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Poursuivre la réflexion

Ces soignants qui défendent le bien commun

Le professeur Robert Hugonot est mort le 8 janvier 2010. Figure marquante de la gériatrie, cet ancien président de la société française de gérontologie a su concilier l'engagement professionnel et l'implication au plus près des réalités humaines et sociales de la vieillesse. A son initiative, la création en 1995 du réseau ALMA (allô maltraitance des personnes âgées) aura permis d'identifier et de mieux appréhender les situations d'exclusion, les abus et les traitements dégradants jusqu'alors trop négligés, que ce soit dans le contexte familial ou en institution. Son combat au service de personnes vulnérables, du fait de leur âge et de leurs dépendances, témoigne d'une conscience vive de la préoccupation éthique.

L'Espace éthique/AP-HP lui rend hommage.

Deuil de la vie

On doit à Paul Cézanne cette belle pensée : « J'aime les gens qui ont vieilli en se laissant aller aux lois du temps. » Pieuse intention, certes, mais peu compatible désormais avec notre approche et nos représentations des conditions du vieillir. On ne saurait ainsi « se laisser aller aux lois du temps » dans un contexte qui rend insupportable l'existence vieillissante, au même titre du reste que l'existence malade. Les règles en vigueur sont devenues celles que légitiment des idéologies utilitaristes faites de décisions brutales, des mentalités de l'abdication, du renoncement aux valeurs essentielles. Émergent ainsi les logiques du mépris, l'indignité, la défiance, la dévalorisation, l'indifférence et l'abandon. C'est l'insécurité radicale dès lors que le lien de confiance ne peut plus être maintenu par l'expression tangible d'une solidarité qui protège les plus vulnérables parmi nous d'un pire auxquels ils sont implacablement exposés.

« Les lois du temps » sont dévoyées par une perception pervertie de ce que signifiait l'élévation dans l'âge, la plénitude d'un parcours de vie. Comment « aimer » des personnes ravalées à la condition de l'inutile, errant dans la perdition et la relégation de ces *phases ultimes*, ces stades équivoques, confus, indéfinissables, où semble s'abolir dans quelque misérable indistinction l'humanité même ? Épreuve ou hantise qui devrait être évitée, la vieillesse devient cet espace clos, refoulé aux limites de la vie sociale, territoire ou plutôt lieu de ségrégation et de douleurs invivables. Le deuil de la vie est ressenti comme un arrachement, une mort anticipée, une dépossession à vif de tout ce qui était constitutif d'une histoire individuelle. Cet adieu du vivant à la vie devient une tragédie que certains souhaitent alors atténuer en précipitant le moment de leur fin, car le temps du vieillissement est devenu aussi celui de la déchéance, de la révocation et de la vulnérabilité. Notre société perd en dignité et en respectabilité dès lors qu'elle consent, sans la moindre réticence et dans l'impudeur d'une complicité collective évidente qui ne suscite que quelques sourdes réprobations, à cette injure faite à la condition humaine.

Aux limites du possible

Il nous faudrait toutefois tenter d'encore comprendre ce que signifie l'avancée dans un cheminement de vie poussé jusque dans ses derniers replis, ces contrées insoupçonnées où s'achève le récit d'une existence ainsi parvenue à son terme. Reconnaître les fragilités du grand âge comme l'indice d'une sensibilité si particulière aux vérités essentielles, celles qui ont patiemment mûri le temps d'une vie et qui doivent être préservées dans le recueil de la mémoire comme le plus précieux d'une sagesse qui nous est personnellement confiée. Il conviendrait de redécouvrir comment témoigner l'attention que l'on doit aux vieux à nos côtés, par quelle approche concrète, selon quelles règles de respect, avec quelle sollicitude être digne de la confiance dont ils souhaitent nous investir afin de nous confier, entre humains, un ineffable message. Ce savoir qui, comme un indispensable repère, manque crucialement à une société qui se consume dans le doute ou les représentations trompeuses, et risque à tout instant de verser dans la barbarie.

Le vieillissement peut être compris comme un mode de confrontation à l'autre. Autre qui se dévoile à nous en nous et dont nous découvrons à travers le temps, parfois surpris, une

étrangeté d'autant plus forte qu'elle constitue et révèle notre identité profonde. Cet autre, également - notre semblable en humanité - qui ne peut nous laisser indifférent. Il convient de répondre à sa demande, parfois à la formulation d'un appel rarement explicite, lorsque la progression dans les âges de sa vie limite son autonomie, affecte ses facultés, éprouve son corps, accentue son sentiment de dépendance, sa vulnérabilité, voire le soumet à la douloureuse et lancinante confrontation au sens d'une existence humaine qui évolue dans sa diminution, sa limitation, et semble même se départir parfois des signes les plus évidents qui *a priori* caractérisent la dignité d'une personne. Dès lors il nous faut résister aux tentations du renoncement et exercer à son égard une responsabilité qui sollicite nos capacités de dévouement et d'adaptation. Souvent, aux limites du possible.

Aux côtés de la personne dans sa vieillesse, notre communauté engage ses valeurs et affirme sa dignité. Au sein de nos institutions, la personne âgée ne nous concerne-t-elle alors que dans ses limitations et dépendances fonctionnelles, ou comme ce membre à part entière de notre société, dont il faut préserver coûte que coûte les conditions d'existence et l'appartenance sociale ?

Le soin requiert une disponibilité active au service d'un être humain parmi les siens. À l'engagement résolument éthique de ceux qui soignent, doit donc répondre la volonté solidaire d'une société plus soucieuse de ses responsabilités. S'il est une exigence démocratique du soin, elle se situe bien là. Dans notre capacité de soutenir dans son existence même la personne âgée malade plus vulnérable que d'autres aux menaces d'une destitution. Il ne nous appartient pas de juger d'une éventuelle conformité de la personne avec nos critères sociaux. Au contraire, il importe de les soumettre aux réalités qui dénoncent leurs insuffisances et leurs méprises. C'est ainsi que nous intégrerons cette altérité que révèle dans tant de circonstances le vieillissement, et qu'il nous sera donné de mieux l'accepter ne serait-ce que pour en tirer une signification possible ultimement.

Exigence de sollicitude

« La vieillesse est une étape de l'existence pendant laquelle chacun poursuit son accomplissement. Les personnes âgées, pour la plupart, restent autonomes et lucides jusqu'au terme de leur vie. Au cours de la vieillesse, les incapacités surviennent à une période de plus en plus tardive. Elles sont liées à des maladies ou des accidents, qui altèrent les fonctions physiques et/ou mentales. Même en situation de handicap ou de dépendance, les personnes âgées doivent pouvoir continuer à exercer leurs libertés et leurs droits et assumer leurs devoirs de citoyens. Leur place dans la cité, au contact des autres générations et dans le respect des différences, doit être reconnue et préservée. Cette Charte a pour objectif d'affirmer la dignité de la personne âgée en situation de handicap ou devenue dépendante et de rappeler ses libertés et ses droits ainsi que les obligations de la société à l'égard des plus vulnérables. » Le préambule de la Charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance de 2007 (1) me semble constituer une référence à méditer avant de s'en inspirer pour la transposer dans le quotidien de nos pratiques. Elle éclaire et situe nos responsabilités là même où les mentalités et les attitudes procèdent habituellement des logiques du renoncement. Désormais c'est en des termes politiques que notre approche éthique des réalités du grand âge doit être envisagée et affirmée. Il s'agit de prendre en compte la dignité et le droit de personnes trop souvent

exposées à l'arbitraire de décisions qui les déportent ou les relèguent aux confins de nos préoccupations. Plus démunies que d'autres, on leur conteste dans bien des circonstances la faculté d'exprimer leurs choix, accentuant ainsi leur sentiment d'injustice, de dépendance, de perte d'estime de soi, d'incompréhension et de relégation. Dès lors ces personnes très ou trop âgées ne relèvent plus que de procédures, de mesures ou de traitements qui bafouent leur humanité et révoquent leur citoyenneté. Il est davantage question de placement, de charge, de problèmes, de coûts que d'attention, de sollicitude, de considération témoignées à nos anciens. De manière paradoxale on exalte les vertus d'une certaine longévité au moment même où l'on destitue de sa place et de sa fonction sociale la personne considérée incompatible avec les modèles et critères qui semblent s'imposer. Nos rejets, nos indignités contribuent à évincer de notre histoire les personnes qui y ont contribué. Notre position à l'égard de ces indignités sociales à contester ne peut que relever dès lors du devoir de résistance. Notre hospitalité doit s'imposer résolument face aux formes les plus contestables de l'inhospitalité et de l'abandon. Ce qui désormais relève du concept approximatif et donc insatisfaisant de maltraitance, et renvoie plus explicitement à la notion de « traitement inhumains ou dégradants » formulée dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Vouloir médicaliser et institutionnaliser l'accompagnement de la personne âgée suscite des controverses fondées, d'autant plus lorsque l'on prend conscience de la nature de l'accueil et du soin habituellement proposés. Vieillir chez soi ou dans le cadre d'une institution devrait signifier impérativement qu'on est toujours reconnu membre à part entière d'une famille humaine qui, non seulement conçoit cette appartenance mais, plus encore, l'intègre dans ses choix et dans ses finalités. La société projette une image peu faite pour restaurer notre confiance et notre volonté d'assumer le grand âge, trop souvent perçu comme temps de l'isolement, de la perte et de la déchéance dans une indifférence assez générale.

Ces quelques considérations évoquées précédemment pourraient constituer le fond d'un débat public portant sur l'exigence de sollicitude à laquelle nous appelent ces existences fragiles, ces présences incertaines repoussées de notre quotidien, ces survies douloureuses, équivoques, parfois misérables, abandonnées à leur solitude comme pour un châtement. Il nous faudrait les recentrer, les réhabiliter, les reconnaître, les accueillir au cœur de nos préoccupations. Témoigner à leur égard une bienveillance, une inquiétude, cette « éthique du care » indispensable à l'humanité d'une relation.

Aux avant-postes de notre conscience collective, les soignants investis auprès des personnes âgées souvent dépendantes incarnent le souci de valeurs éthiques qui affirment une conception digne de l'idée d'humanité. Leur juste présence, cette disponibilité aimante et simple faite de gestes du quotidien, de paroles, de regards, de caresses, de tendresse et donc de partage, témoignent d'une fidélité aux principes les plus forts qui inspirent les valeurs de la démocratie. S'il convenait alors d'évoquer les principes éthiques qui éclairent les pratiques soignantes auprès de personnes parvenues au plus loin dans un parcours de vie, je me contenterais d'évoquer le devoir de résistance face aux tentations du renoncement et à la négligence, les principes de respect et d'attention, une position de vigilance et de bienfaisance, une attitude de rigueur, de retenue et de considération.

Je sais d'expérience que ces valeurs sont bien souvent celles qui permettent à ces soignants si exceptionnels, impliqués de manière discrète, pudique et trop souvent peu valorisée dans un soin bien particulier, de défendre dans l'anonymat de services hospitaliers ou d'institution les valeurs les plus précieuses du vivre ensemble ? notre *bien commun*.

(1) Fondation nationale de gérontologie, 2007.

- [Page precedente](#)
- [Page 1/2](#)
- [Page suivante](#)

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Sommaire